



Concours Clemenceau

publié le 18/12/2023

Descriptif :

Concours ouvert aux élèves de 4ème et 3ème de cycle 4.
Inscription jusqu'au 9 février 2024. Dépôt des travaux jusqu'au 13 mai 2024.

Sommaire :

- Publics concernés
- Objectifs pédagogiques
- Déroulé
- Calendrier
- Modalités de participation
- Règlement

Le concours Clemenceau a pour objectif de rapprocher les jeunes et les forces de sécurité de l'État, œuvrant chaque jour au service des citoyens et de la cohésion nationale.

● Publics concernés

Le concours est ouvert aux **élèves de 4ème et 3ème** des collèges publics et privés sous contrat, des établissements d'enseignement relevant d'autres ministères (agriculture, défense...), situés dans les quartiers de reconquête républicaine sur tout le territoire.

● Objectifs pédagogiques

Le concours s'inscrit dans le cadre du programme d'enseignement moral et civique du cycle 4 qui poursuit trois finalités : l'apprentissage du respect d'autrui, l'acquisition et le partage des valeurs de la République, la construction d'une culture civique.

En donnant la possibilité aux élèves de s'exprimer par un travail collectif fondé sur les échanges et rencontres avec les forces de l'ordre, le concours participe pleinement à l'acquisition des compétences et connaissances du socle commun notamment du domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen » mais également du domaine 1 « Les langages pour penser et communiquer ».

● Déroulé

Ce concours comporte deux phases cumulatives distinctes :

► Un temps dédié aux rencontres et aux échanges lors de visites de commissariats et de différents services, organisé par le ministère de l'Intérieur avec l'aide des référents police des établissements, pour une découverte des missions et des métiers à travers des ateliers de différentes natures :

- atelier « sécurité publique » : visite d'un commissariat ou d'une brigade de gendarmerie ;
- atelier « police judiciaire » : découverte des missions de la Police judiciaire ;
- atelier « intervention » : présentation des modalités, des techniques d'intervention et de l'équipement ;
- atelier « prévention » : sensibilisation quant aux comportements à risques : violences, racket, internet, drogues

et alcool.

► Un temps collectif en classe, visant à la réalisation d'un travail sur le thème « **L'action des policiers et des gendarmes en matière de prévention des risques auprès des jeunes** » abordé sous l'angle des grands principes de l'engagement et des valeurs républicaines communes partagées entre jeunes et forces de l'ordre.

● Calendrier

Vendredi 13 janvier 2023 : date limite des inscriptions des groupes par les chefs d'établissement auprès du DASEN

Vendredi 7 avril 2023 : date limite d'envoi des travaux sous format numérique

Début mai 2023 : sélection académique

Fin mai - début juin 2023 : jury national

Octobre 2023 : cérémonie nationale à Paris en présence des lauréats.

● Modalités de participation

○ Inscriptions

Les chefs d'établissement transmettent par mail à leur direction départementale des services académiques le formulaire d'inscription du groupe le vendredi 13 janvier 2023 au plus tard.

 [Formulaire d'inscription Concours Clémenceau 2023](#) (Word de 24.8 ko)

Contacts :

Pour la Vienne : concours-clemenceau-86@ac-poitiers.fr

○ Participation des groupes à des ateliers et réalisation des projets collectifs

L'IA-DASEN et le représentant départemental du ministère de l'Intérieur organisent les différentes rencontres entre élèves et force de l'ordre.

Les élèves réalisent un travail collectif pouvant être organisé dans des cadres variés. Les projets peuvent prendre toutes formes d'expression : art plastique, affiche, vidéo, chanson, poème... sur le support de leur choix : dossiers manuscrits ou imprimés, panneaux d'exposition, site internet, vidéo ou document sonore, etc.

Les classes souhaitant participer à un atelier devront transmettre leur demande le vendredi 08 avril 2022 au plus tard en adressant un message à clemenceau.dgesco@education.gouv.fr et lab-psq@interieur.gouv.fr et aussi auprès de leur DSDEN et le [Pôle valeurs de la République](#)

○ Une valorisation numérique

Quel que soit le support d'expression choisi pour leur réalisation, les élèves doivent procéder à sa **valorisation sous format numérique** (format MP4, consultable sur tout type d'ordinateur d'une durée totale de consultation inférieure à 10 minutes).

○ Envoi du projet

Le **fichier numérique** (présentation du projet, éventuels documents d'accompagnement) doit obligatoirement être accompagné des **autorisations de droit à l'image** ainsi que de la **fiche descriptive numérique** complétée par la personne référente ayant accompagné les élèves dans leur projet et visée par le chef d'établissement.

L'ensemble de ces éléments est à transmettre sous format numérique via un système de [dépôt de fichiers](#) pour le **13 mai 2024** au plus tard, dans la perspective du jury académique organisé par le référent académique « mémoire et citoyenneté » avant le 14 juin 2024.

○ Organisation du jury national

Suite au jury académique, le référent académique « mémoire et citoyenneté » transmet à la direction générale de

l'enseignement scolaire le meilleur projet sélectionné dans la perspective du jury national

● Règlement

 [Réglement et Calendrier du concours Clémenceau 2024](#) (PDF de 440.4 ko)

 [Fiche descriptive du Concours Clemenceau](#) (Word de 37.3 ko)

[Concours Clemenceau](#)  sur Eduscol, pour plus amples informations et téléchargement des documents. La fiche descriptive sera bientôt réactualisée.

Documents joints

 [Autorisation de droit à l'image - personne majeure](#) (Word de 57.7 ko)

 [Autorisation de droit à l'image - personne mineure](#) (Word de 58.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.